

L'ÉCHO

DE LA FRANCE.

LA VIERGE AUX RUINES.

La France entière, en 1794, se courbait sous le régime odieux de la Terreur. Robespierre, Saint-Just, Couthon, Lebon, Fouquier-Tinville, etc., etc., étaient les terribles niveleurs devant lesquels tout le monde tremblait, et dont les ordres sanguinaires n'étaient que trop bien exécutés par des hommes exécrables, tels que : Collot-d'Herbois, Carrier, Pinard, Grandmaison, etc. Cependant la Convention, comprenant le danger qui la menaçait et le but auquel tendait Robespierre, se décida à déjouer ses projets ; malgré la crainte qu'il lui inspirait et l'influence qu'il avait sur les masses populaires, elle réussit, dans les journées des 9 et 10 thermidor an II, en le mettant *hors la loi*, à s'en rendre maître. Sa tête, ainsi que celle de ses indignes complices, roula sur l'échafaud, et la nouvelle de leur supplice fut accueillie, d'un bout de la France à l'autre, avec des transports de joie, car elle permettait aux honnêtes gens de respirer. Mais, hélas ! que de larmes et de sang devaient encore être versés avant que la société, si fortement ébranlée, pût s'asseoir sur des bases solides !

Le 8 thermidor an II (27 juillet 1794), à quatre heures du matin, Jacques Béranger, âgé de soixante cinq ans, vénérable curé d'un village des environs d'Arras, avait été arrêté dans cette dernière ville, où il s'était caché, pendant la tourmente révolutionnaire, avec deux nièces, orphelines qu'il avait élevées et qui l'entouraient de leurs soins. Jusqu'à cette époque, il avait pu échapper aux dénonciations et aux recherches dont les prêtres non assermentés étaient l'objet. Enfin découvert, il fut arraché des bras de ses deux nièces en pleurs et jeté sur une charrette où se trouvaient déjà d'autres prisonniers. Ils furent tous garottés et conduits à Cambrai, afin de comparaître devant le tri-